

Le biogaz, une énergie locale et flexible, au service de la résilience de notre système énergétique

Ce mardi 31 janvier 2023 se sont tenues les 3^{èmes} rencontres de la planification écologique, un événement auquel participait Jean-Charles Colas-Roy, Vice-Président de l'Association Coénove, dans le cadre de la table ronde : « Quelles solutions pour relever le grand défi de la sobriété énergétique ? » présidée par Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère, vice-présidente de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Aux côtés de Barbara Nicoloso, directrice de l'association Virage Énergie et auteur du Petit traité de sobriété énergétique et de Baptiste Perrissin Fabert, directeur exécutif de l'expertise et des programmes de l'ADEME, Jean-Charles Colas-Roy, Vice-Président de Coénove a pu revenir sur l'importance d'installer durablement les efforts de réduction des consommations énergétiques et de pérenniser les bons résultats obtenus ces derniers mois en passant d'une sobriété conjoncturelle à une sobriété structurelle.

Cette conférence a également été l'occasion de revenir sur la nécessité de faire converger deux enjeux majeurs dans le secteur du bâtiment : assurer la sécurité d'approvisionnement tout en accélérant la décarbonation du parc.

Pour **Jean-Charles Colas-Roy, Vice-Président de Coénove** :

- « *La rénovation des bâtiments, la complémentarité des énergies et le verdissement du gaz sont des atouts majeurs pour la décarbonation du secteur du bâtiment.* »
- « *La SFEC (Stratégie Française Energie Climat) est une feuille de route de décarbonation mais c'est aussi un impératif de sécurité d'approvisionnement pour les français. Le biogaz, en tant qu'énergie stockable, renouvelable et produite en France, apporte résilience et flexibilité au système énergétique français et européen.* »
- « *Le verdissement du gaz comporte de nombreuses externalités positives : valorisation des déchets, économie circulaire, revenus complémentaires, emplois locaux, indépendance énergétique du pays, capacités de stockage. A ce titre, il est essentiel d'amplifier et de soutenir la trajectoire de développement du biogaz en France, dans la prochaine PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie), avec un objectif de 20% de gaz renouvelables en 2030.* »

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47

marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83

christelle@aplusconseils.com